



« J'agis pour ma ville ! »

## **CR du 1<sup>er</sup> comité consultatif** **« Economies d'énergies »**

Le 24/01/2023 de 18h30 à 20h15

### Collèges citoyens

#### **Présents**

Mmes Corinne DEBAUSSAGE, Véronique VANDEWALLE

MM. Arnaud ALZY, Didier BLAISE, Dominique BRETON, Alain HERBETTE, Philippe LAMINE

### Collèges associatifs

#### **Présents**

Mmes Sandrine AMY, Cécile COTTET (Vineuil en Transition), M. Jean-Michel BAILLY (Blais'Watt)

#### **Excusé**

M. Cyril PARMENTIER (Vineuil en transition)

### Collèges élus

#### **Présents**

Mme Hélène CLAUDON, M. Roland MARTINET

Co-présidents : MM. FROUIN, GIBERT, FORNASARI assistés de Mme GRISO

Assistait également à ce comité Mme Sophie VERDIERE, économiste de flux à Agglopolys.

-----  
En préambule, il est rappelé l'objectif du comité : Echanger sur les actions et gestes, collectifs et individuels, permettant des économies d'énergies.

La réunion débute par le récapitulatif des actions menées par la ville de Vineuil, ainsi que celles qui seront conduites dans le futur.

Il est fait mention du retour positif global des nouveaux horaires de l'éclairage public.

Le comité demande que les résultats de l'étude énergétique des bâtiments communaux soient rendus publics. De même qu'il est nécessaire de connaître la consommation de chaque bâtiment à un instant T afin de vérifier l'efficacité des actions mises en place.

Est-il possible de connaître le coût de l'éclairage du stade ?

Concernant la ferme photovoltaïque (site Truffaut), le comité s'interroge sur l'opportunité d'un projet « Energie partagée » en lien avec le collectif Blais'Watt et Agglopolys.

Pour information, 1 hectare de panneaux couvre la consommation, hors chauffage, de 250 foyers.

Sur le même sujet, le comité demande si la collectivité a prévu de créer des ombrières sur les parkings municipaux (exemple : école des Girards). L'examen des obligations réglementaires (parkings de plus de 80 places) sera fait.

A propos de la consommation d'eau, le comité souhaite savoir si :

- La municipalité peut interdire les arrosages automatiques privés
- La mairie a prévu d'installer des chasses d'eau avec économiseur dans ses installations
- Le principe de récupération des eaux de pluie pour alimenter les toilettes peut être remis à l'étude

La question d'un déploiement de nouvelles bornes de recharge pour voitures électriques est abordée. De même que le sujet du covoiturage. Une communication des parkings existants pourrait être menée auprès des habitants, ainsi que sur les applications de covoiturage (exemple : Yacka).

D'autre part, le comité demande si la mairie peut se faire le relais :

- D'opérations d'achats groupés auprès des vinoliens
- D'une information sur les actions portées par Vineuil en Transition, principalement à l'attention des populations les plus fragiles (projet de jardins partagés, démonstrations...)

Le comité rappelle que les économies d'énergies s'inscrivent dans le domaine de la transition écologique et font partie du cadre législatif (loi SRU, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat/Déplacement, Schéma de Cohérence Territoriale...).

Vineuil démontre sa volonté d'appliquer ces règles et les anticipe régulièrement. A titre d'exemple, dans le cadre du nouveau PLUI-HD, une surface constructible de 6 hectares a été reclassée en terre agricole.

Plusieurs sources d'informations orientées sur le thème de ce comité sont accessibles. Ainsi, le portail « France Ville Durable » propose de nombreuses pistes de réflexion.

Agglopolys peut également être sollicitée en soutien à Vineuil sur des sujet comme le suivi des audits énergétiques ou la recherche de subventions.

Le comité conclut qu'une seconde réunion est nécessaire pour poursuivre ses travaux.

2 points sont d'ores et déjà à l'ordre du jour :

- Une présentation des actions menées il y a une dizaine d'années dans le cadre du défi « Familles A Energie Positive »
- Une présentation du plan de sobriété énergétique mis en place par Agglopolys.

**La séance est levée à 20h15.**